

« Face aux dérives identitaires de gauche à l'Université, l'Etat doit être ferme »

20/12/2018

La nomination de la députée insoumise Danièle Obono au conseil d'administration de l'UFR de Sciences politiques de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne a ému nombreux de nos concitoyens à juste titre. En excluant le sociologue Stéphane Dorin de son groupe de recherche à l'université de Limoges , **une nouvelle ligne jaune a été franchie** : l'Etat doit prendre position contre la dérive identitaire qui gagne une partie du monde universitaire.

Non, la République française ne peut pas accepter qu'une grande Université européenne séculaire comme la Sorbonne donne du crédit aux thèses de Madame Obono sur le « racisme d'Etat » ou sa dénonciation des « blancs dominants ».

Non, la République française ne peut pas accepter plus qu'un scientifique soit exclu de son laboratoire pour avoir notamment pris position contres les propos de la militante indigéniste Madame Houria Bouteldja selon lequel « si la femme noire est violée par un Noir, c'est compréhensible qu'elle ne porte pas plainte pour protéger la communauté noire » .

“ Contrairement aux théories identitaires raciales de gauche de Madame Obono, la **République française ne reconnaît aucun groupe particulier fondé sur la race.** ”

Non, le vernis scientifique importé des Etats-Unis qui recouvre les théories politiques communautaristes des militants identitaires de gauche n'est pas compatible avec notre modèle civilisationnel européen qui ne reconnaît que des citoyens sans distinction d'origine ou de religion. Contrairement aux théories identitaires raciales de gauche de Madame Obono, la République française ne reconnaît aucun groupe particulier fondé sur la race, dans l'esprit de l'amendement que l'UDI a porté lors de la révision constitutionnelle.

La vocation universelle d'une grande Université européenne n'est pas d'accorder du crédit à des militants communautaristes qui défendent la non-mixité raciale et sexuelle dans les réunions politiques ou syndicales. **Face à la montée en puissance de cette frange identitaire et raciale ultra-politisée de la communauté universitaire, l'Etat ne peut plus rester silencieux.**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche doit engager un plan d'action contre l'essor d'une dérive identitaire contraire aux valeurs républicaines dans l'Enseignement supérieur public.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)